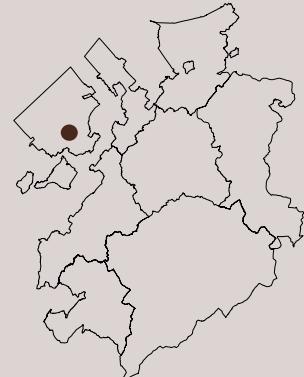




À mi-chemin entre Payerne à Estavayer, le village agricole de Montet occupe une situation légèrement dominante sur un pli de terrain bordant la Petite Glâne. L'agglomération historique se déploie en un village-rue bilatéral, doublé d'une ruelle parallèle en contrebas. Cette disposition en surépaisseur et la cohérence de la trame bâtie – caractérisée par l'implantation en retrait des fermes longitudinales précédées de jardins potagers – confèrent à Montet certaines qualités spatiales. En outre, le centre de la localité est animé par un intéressant nœud en croix dominé par l'auberge, implanté de biais, et un grand tilleul qui déterminent une petite place. Les qualités historico-architecturales tiennent essentiellement à la remarquable église baroque, l'une des plus importantes du canton. Autrement, le bâti historique a été fortement transformé, y compris le manoir. On mentionnera enfin quelques bâtiments d'origine gothique, également très transformés, dans la ruelle secondaire.



Statistiques

Localité de Montet
Bâtiments: 355
Bâtiments protégés: 12

Qualités de situation



Certaines qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales



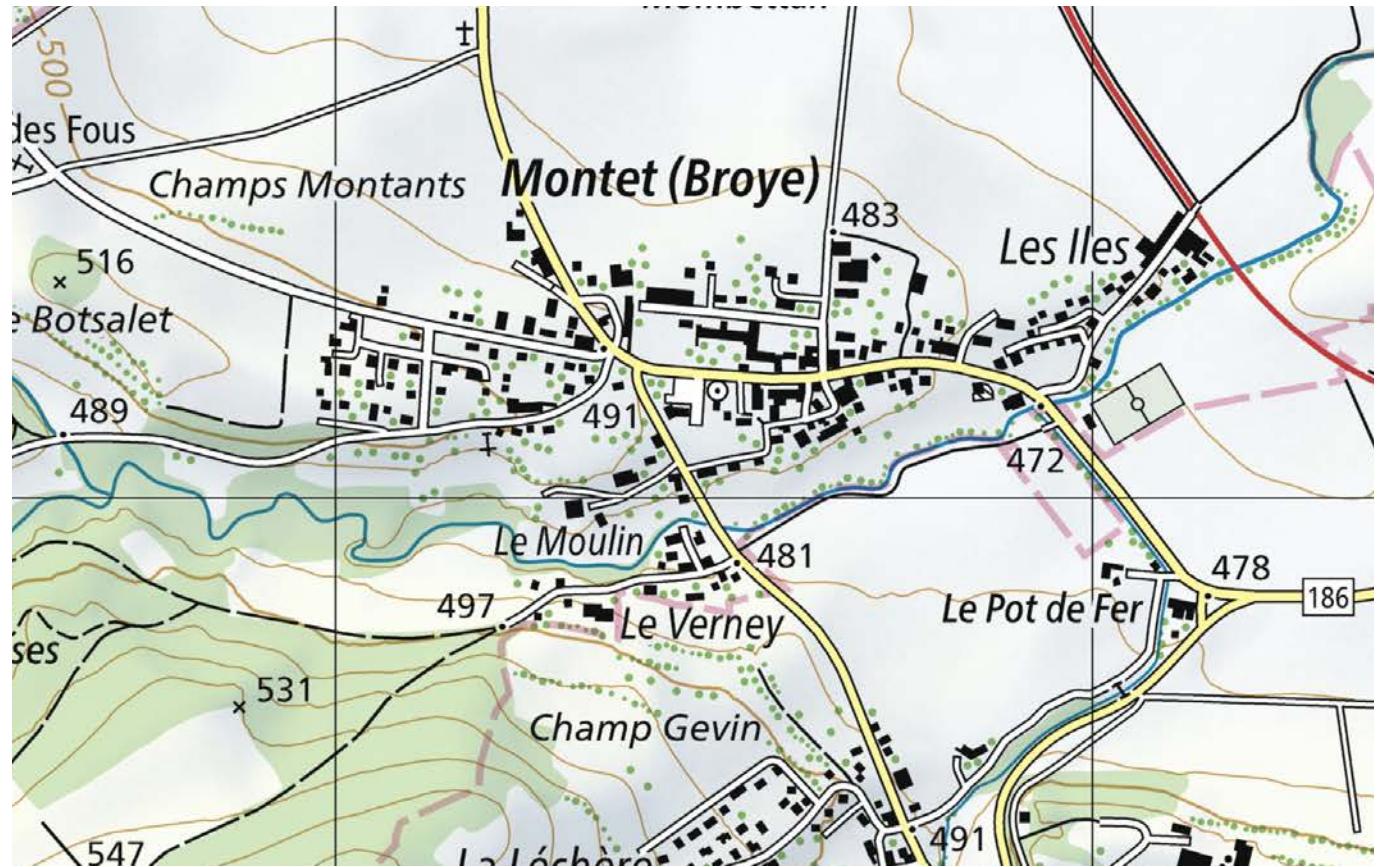
Certaines qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales



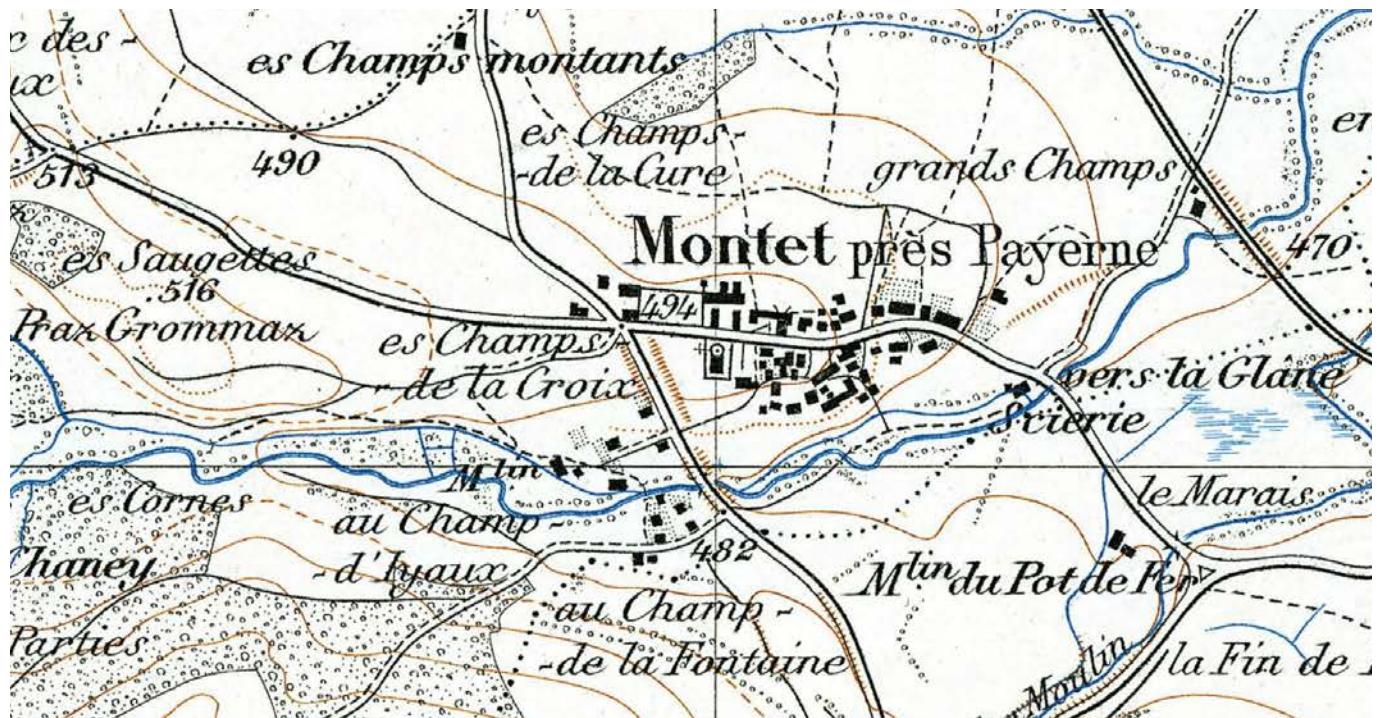
Certaines qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

Site actuel

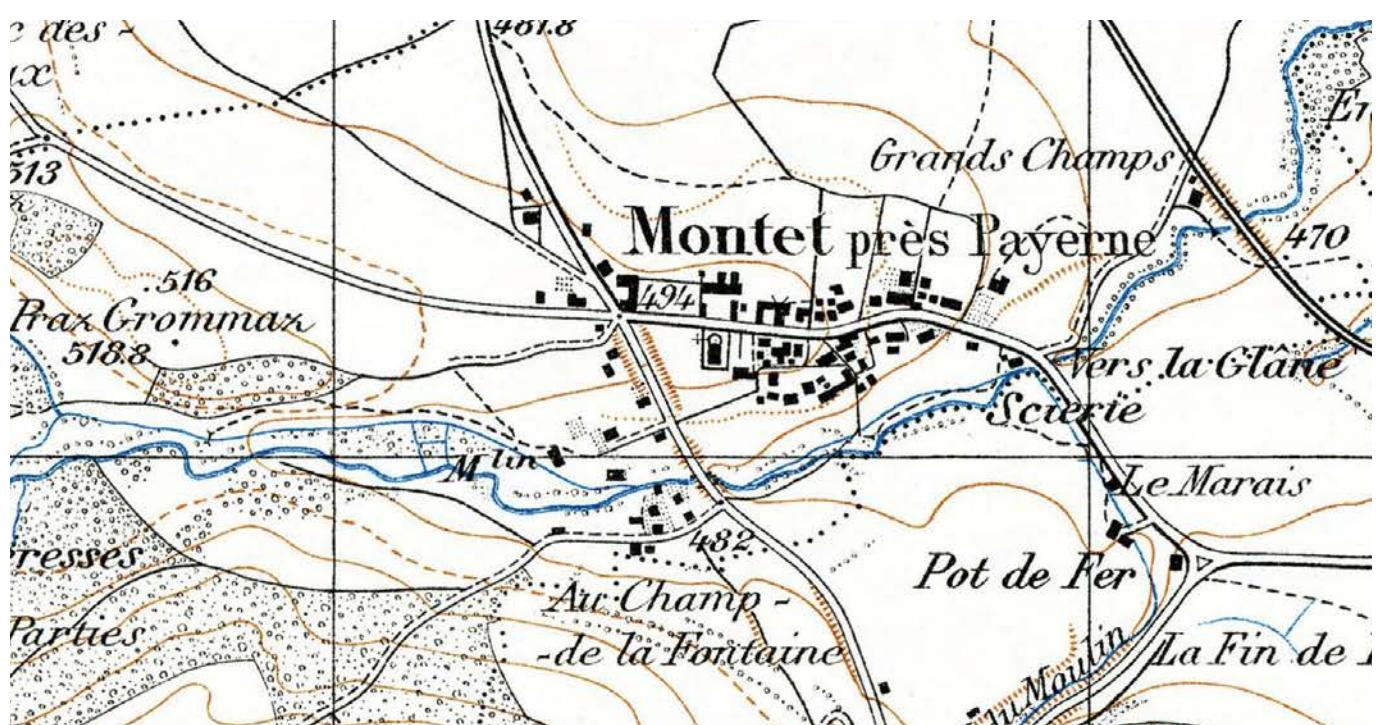


Évolution du site

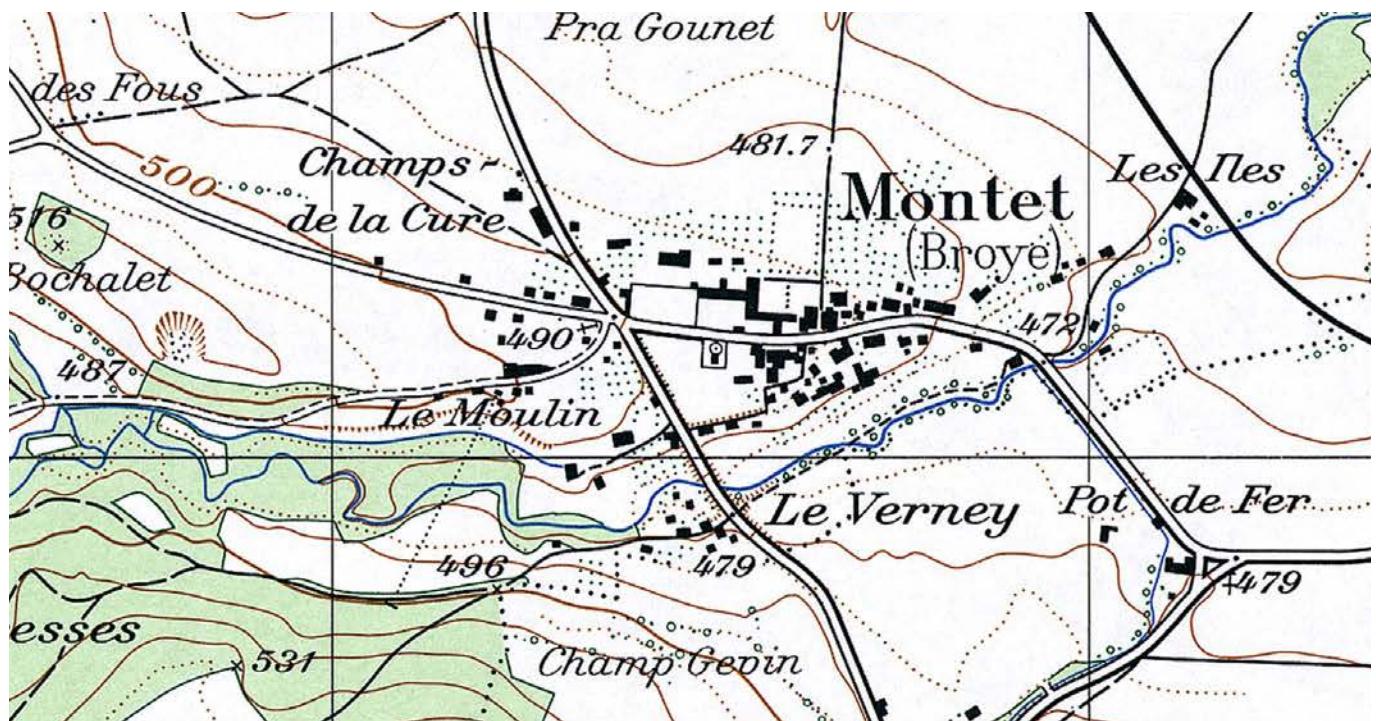
1900



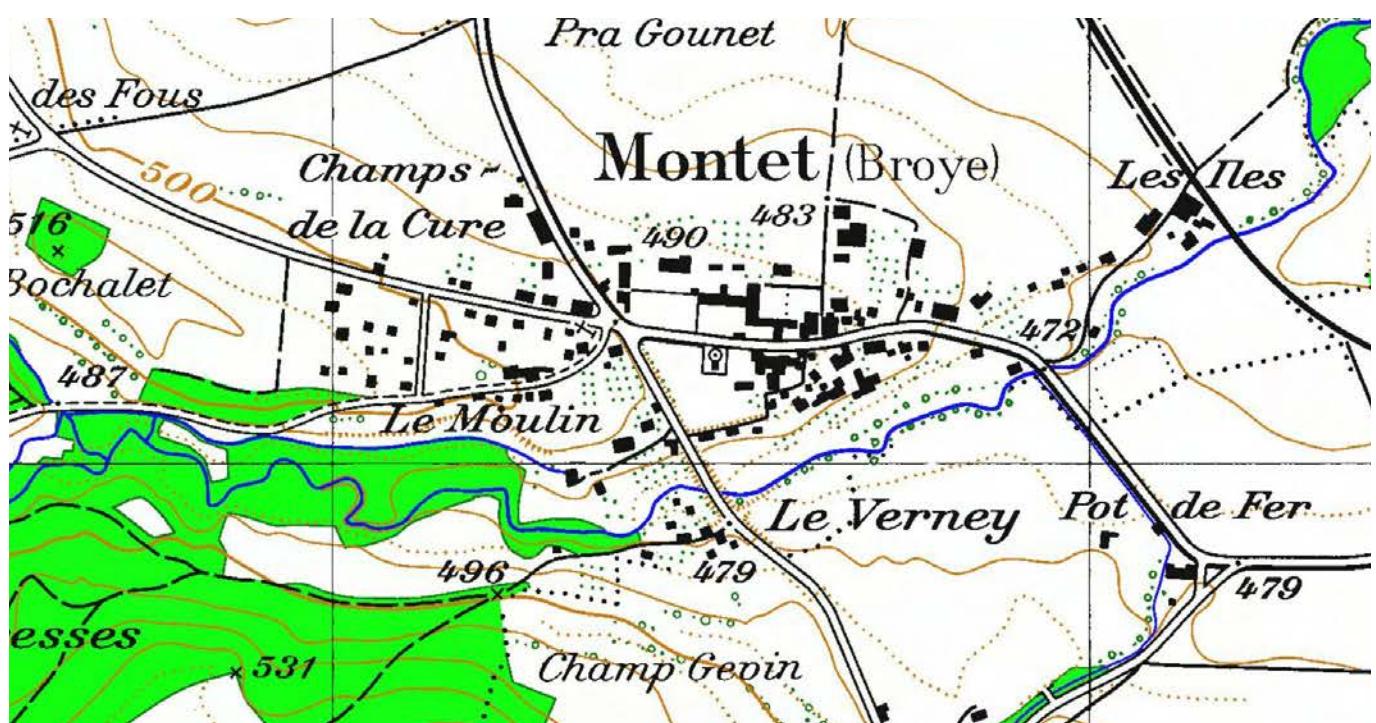
1945



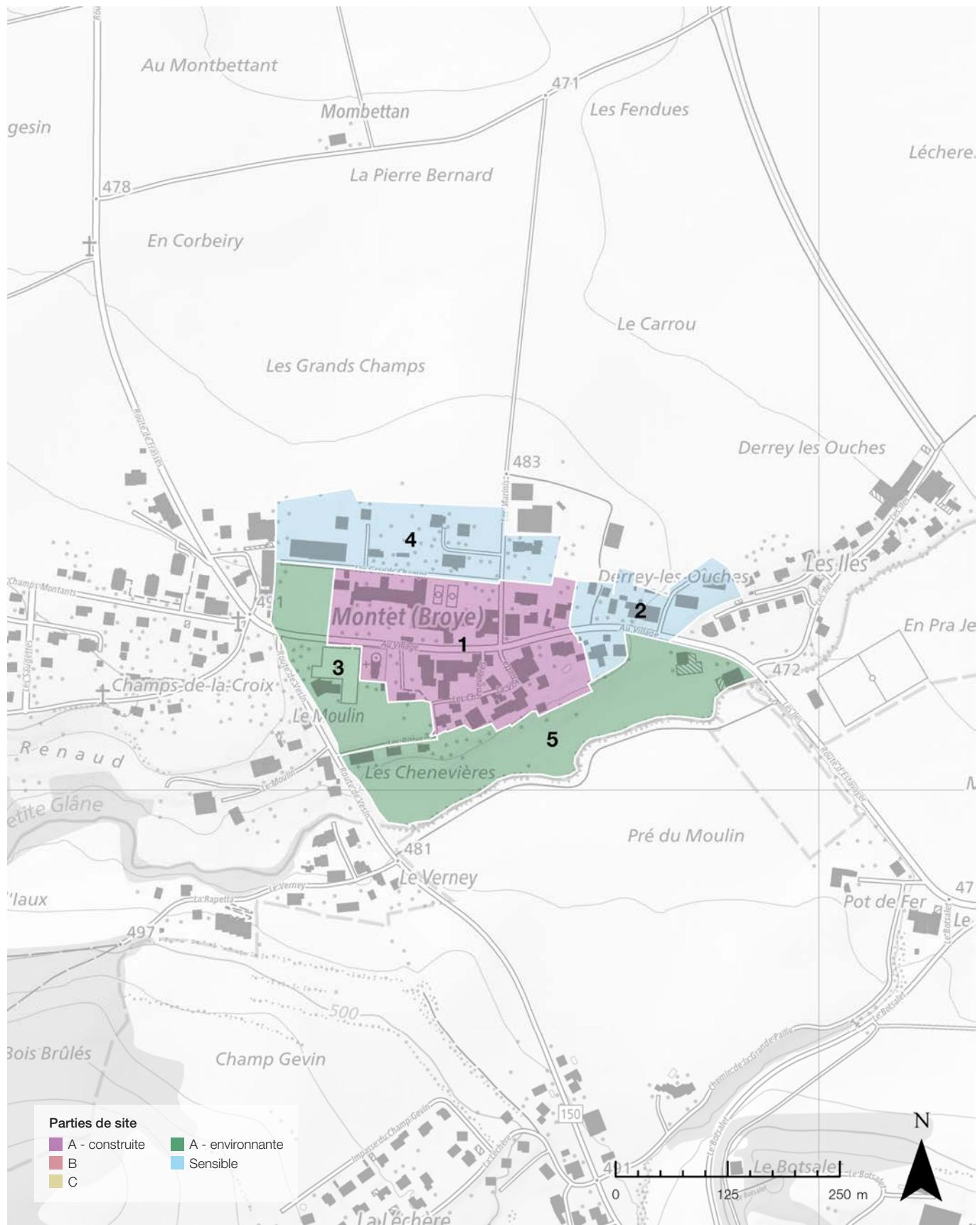
1976



1993



Parties de site



1 Noyau historique. Agglomération agricole à structure linéaire, fermes en maçonnerie, 19^e siècle, et édifices plus anciens, 17^e siècle, dont l'église Sainte-Trinité, l'ancien château de Montet, ou encore l'auberge du Lion d'Or.

Recommendations : les façades des différents édifices, qui ponctuent la rue principale de l'agglomération en un bel alignement de gouttereaux, contribuent fortement aux qualités du site. De plus, l'espace-rue est souligné par de discrets trottoirs, dotés de lampadaires, et animé par divers éléments végétaux (haies, jardins...), qui contrebalancent la minéralité de l'ensemble. La frange sud du noyau historique, en surépaisseur de la rue principale, et son alignement de façades gothiques surplombant La Petite Glâne devraient également être préservés.

2 Village. Partie orientale de l'agglomération agricole, bâtiments résidentiels, 20^e siècle.

Recommendations : la parcelle libre à l'ouest de cette partie de site, côté nord de la rue, est issue de la disparition de deux anciennes bâtisses. Dans l'optique d'une densification du centre du village, des constructions pourraient être ajoutées sur la base du gabarit de la substance préexistante tout en respectant les perspectives sur le noyau historique (partie de site 1).

3 Le Moulin. Espace non bâti articulant le noyau historique, qui se déroule le long de la rue principale à l'est, et les nouveaux quartiers résidentiels, développés depuis les années 1970, aux sorties ouest de l'agglomération.

Recommendations : ce petit « interstice » végétal, au milieu du tissu bâti, sert de zone tampon salutaire pour le noyau historique, qu'il maintient séparé physiquement des extensions résidentielles beaucoup plus récentes. Il est donc recommandé de le conserver afin de préserver cette démarcation au sein du site.



Objectif de sauvegarde

A

4 Vergers. Aire de vergers ceinturant le noyau historique, au nord, jalonnée de quelques constructions.

Recommendations : ces vergers participent de manière intrinsèque aux qualités du site, en offrant un écrin protégé au noyau historique, ainsi qu'une transition douce vers les terres cultivables. Il conviendrait donc de préserver ces espaces, qui jouent un rôle précieux pour l'agglomération en général en étudiant les nouvelles implantations pour qu'elles n'impactent pas les relations visuelles avec le noyau historique (partie de site 1).

Partie de site sensible

5 Les Chenevières. Étroite bande de prés, délimitée par le cours de La Petite Glâne, et qui forme une poche de nature laissée intacte au sud de l'agglomération.

Recommendations : ces terrains agricoles servent d'écrin à Montet, tout en lui offrant de belles échappées sur l'environnement en contre-bas. Il conviendrait donc de préserver la structure diversifiée de cet environnement naturel, de même que les dégagements visuels qu'il permet, puisque ces derniers participent aux qualités du site et sauvegardent la silhouette du village.

Objectif de sauvegarde

A

Éléments structurants du site



1.3 Auberge du Lion d'Or

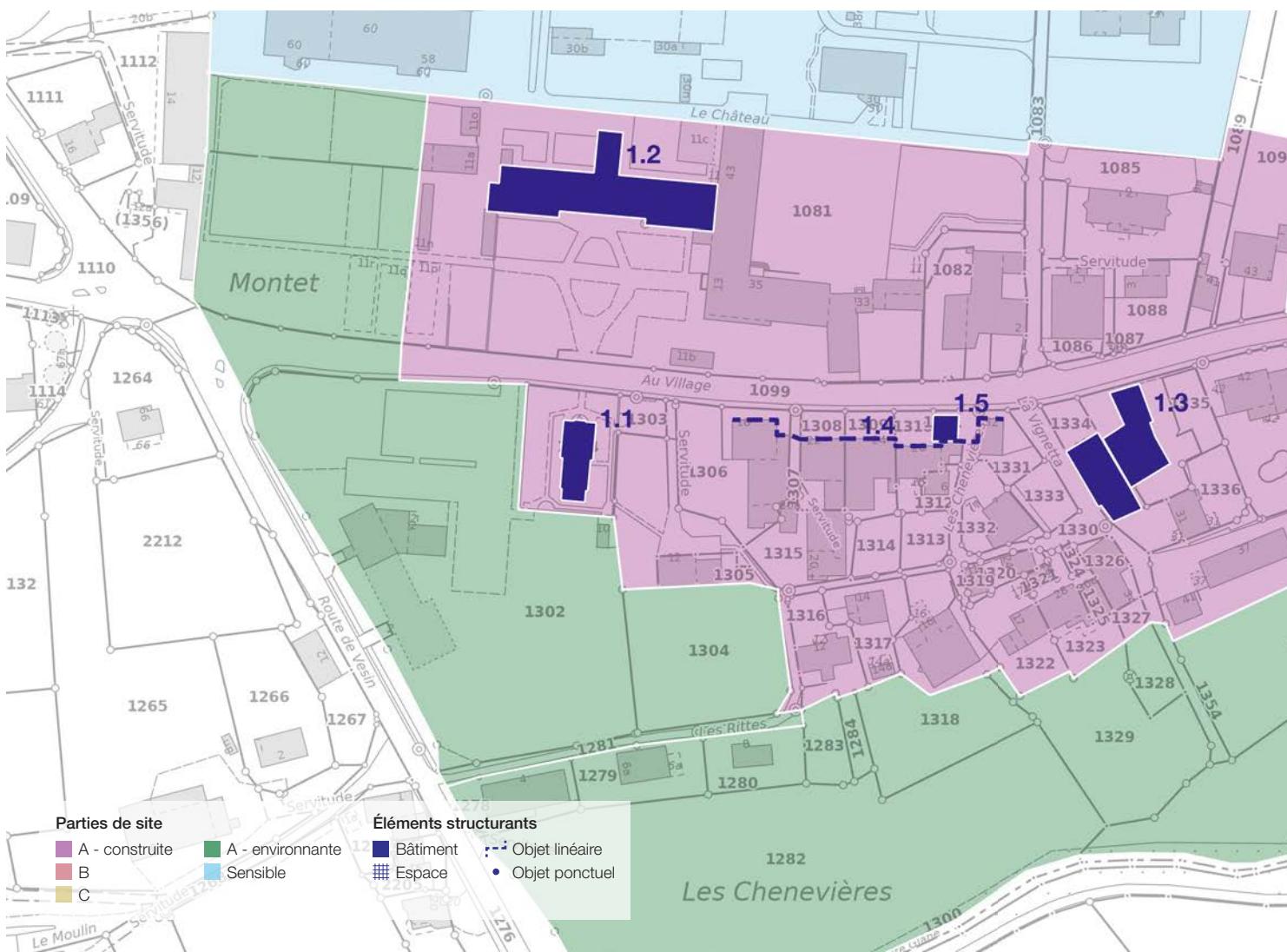




Éléments structurants du site

1.1 **Église Sainte-Trinité**, datée 1660, pour Nicolas de Praroman et Anne-Marie de Lanthen-Heid, par l'architecte-entrepreneur Jonas Favre et le charpentier Josué Benoît; clocher, 1831; sacristie basse de chevet, 1835; rénovations 1770, 1857, 1884 et 1968 notamment. Construction baroque, dans le style des temples neuchâtelois de l'époque. Riche portail en pierre jaune, aux armes des fondateurs et imposant maître-autel, 1661-1662, attribué à l'atelier Reyff à Fribourg, formant l'un des ensembles baroques les plus importants du genre en Suisse romande. Perpendiculaire à la route principale, avec entrée dans l'axe du portail du château.

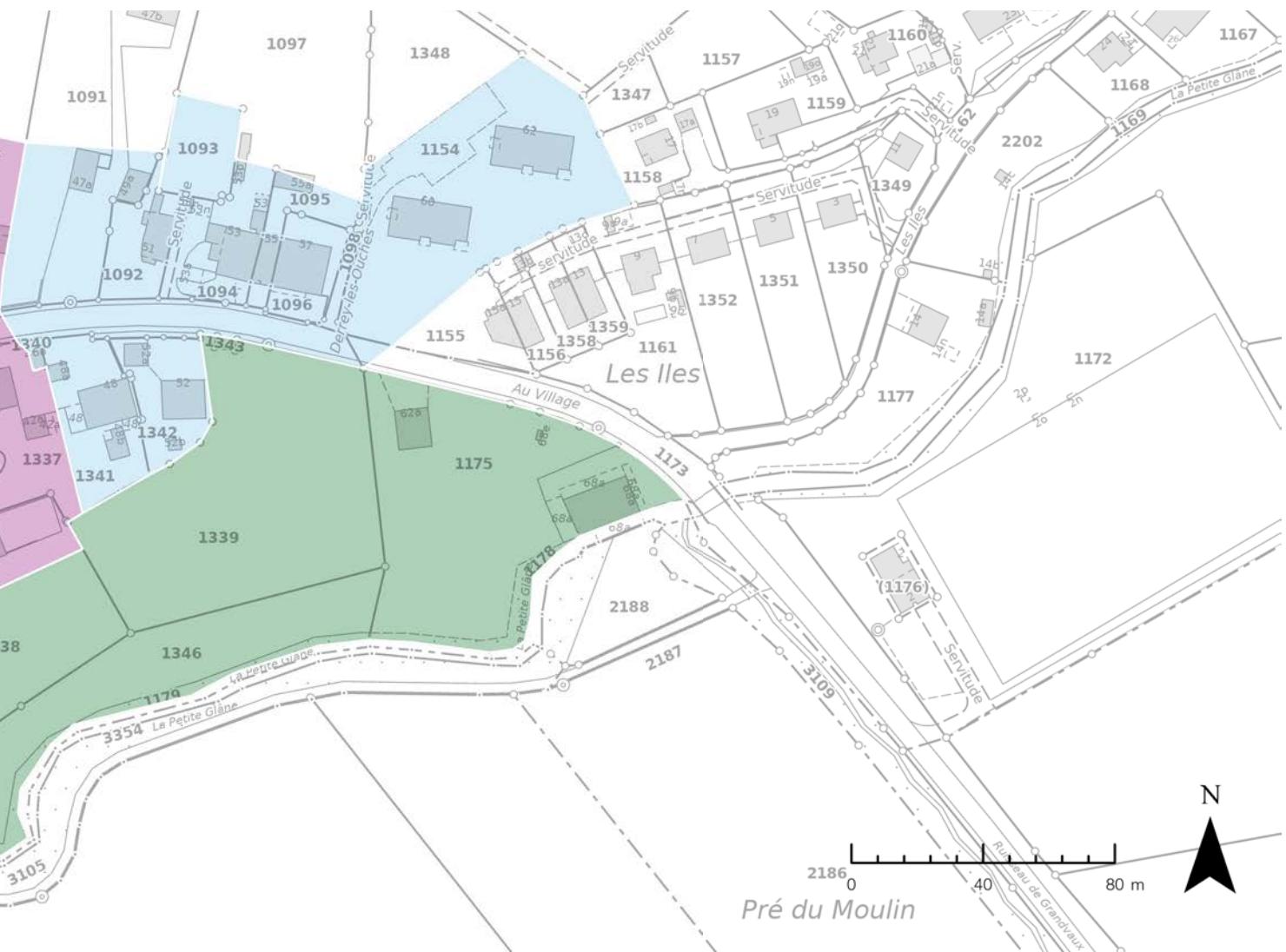
1.2 **Ancien manoir d'Estavayer**, 1645, pour la famille Lanthen-Heid (17^e siècle) puis de Praroman (18^e siècle); pensionnat du Sacré-Cœur, 1831-1847, orphelinat pour l'institut Marini, 1881-1961, puis internat et école secondaire pour garçons, 1961-1979; centre de rencontre et de formation pour le mouvement des Focolari, 1981-2024. Construction initiale au centre, à trois niveaux et comble en bâtière retroussé, noyée dans les transformations et agrandissements. Forme un ensemble avec l'église Sainte-Trinité, située juste en face, de l'autre côté de la route principale.



1.3 Auberge du Lion d'Or, fin 18^e-début 19^e siècles, avec grange contiguë, datée 1659, pour la famille Rey; transformations, 1824-1825. Pignon frontal à trois niveaux sous comble à la Mansart; boulangerie dans l'aile en retour d'équerre, 1833, annexée à la grange. L'ensemble détermine une petite place, ponctuée d'un tilleul.

1.4 Alignement de façades, précédées d'avant-cours, définissant l'espace-rue. Gouttereaux de fermes, 19^e siècle, transformées en 1867 à la suite d'un incendie.

1.5 Ancien grenier, 17^e siècle (environ), ancienne propriété de la famille Rey (1818-1971). Grenier-tour avec encadrements et chaînages d'angle en grès coquillier, ayant également servi de laiterie au cours du 20^e siècle. Situation remarquable, au cœur du noyau historique, en bordure directe de l'axe principal.



Aménagement du territoire

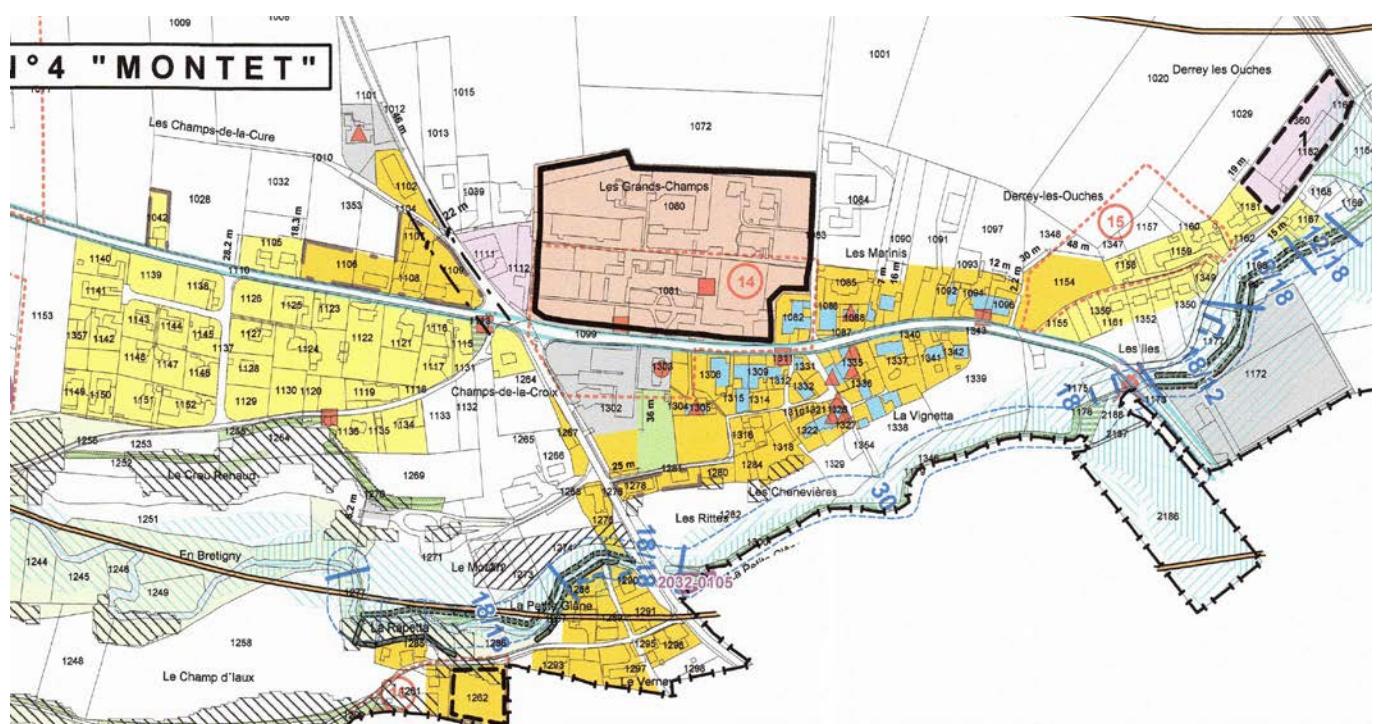
Plan directeur communal

Le développement de Montet se concentre essentiellement à l'ouest du carrefour du Champs-de-la-Croix. Ce secteur n'est pas relevé par le SCRoL. Il n'y a donc aucun conflit entre le plan directeur communal et le relevé du SCRoL.



Plan d'affectation des zones

Il n'y a aucun conflit entre le plan d'affectation des zones et le relevé du SCRoL.



Notes

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti



Légende des éléments graphiques

Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

Qualités

- Qualités de situation**
Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.
- Qualités spatiales**
Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.
- Qualités historico-architecturales**
Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

Barème

- ○ ○ ○ Pas de qualités particulières
- ● ○ ○ Certaines qualités
- ● ● ○ Hautes qualités
- ● ● ● Qualités exceptionnelles

Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

Objectifs de sauvegarde

- Objectif de sauvegarde A**
Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.
- Objectif de sauvegarde A**
Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.
- Objectif de sauvegarde B**
Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.
- Objectif de sauvegarde C**
Ensemble bâti doté d'un certain caractère.
- Partie de site sensible**
Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

Qualités

- Qualités spatiales**
Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.
- Qualités historico-architecturales**
Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Barème

- ○ ○ ○ Pas de qualités particulières
- ● ○ ○ Certaines qualités
- ● ● ○ Hautes qualités
- ● ● ● Qualités exceptionnelles

Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

- Bâtiments**
Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.
- Espaces**
Place, jardin, espace-rue, etc.

- Objets linéaires**
Ruisseau, alignement de façades, etc.
- Objets ponctuels**
Croix, arbre, fontaine, etc.

Service des biens culturels SBC
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
www.fr.ch/sbc

Février 2026

—

Direction & concept SCRoL
Frédéric Arnaud

Rédaction
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

Cartographie & graphisme
Ilse Bahnsen

Photographies
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

Cartographie et base de données SIG
Service des biens culturels SBC
Service de la géoinformation SGéo

Fonds de carte
© Swisstopo, État de Fribourg

Impression
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC
Amt für Kulturgüter KGA